

F-4576 - SPRAY DESTRUCTEUR D'ODEUR DESINFECTANT PAE



NETTOYANT DESINFECTANT PAE

Fonctions BACTÉRICIDE, LEVURICIDE et VIRUCIDE

- Très large spectre d'efficacité sur bactéries, levures, virus enveloppés & virus non enveloppés
- Nettoie et désinfecte en présence de saleté, de sang et de protéines
- Secteurs d'activité biocide TP3 : Hygiène vétérinaire et TP2 collectivité
- Nettoyant désinfectant sans aldéhyde, sans chlore actif

Elevage

Domaine vétérinaire



Utilisable mode de production biologique conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide
MASSE VOLUMIQUE	1005 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	Alcalin faible, non caustique
pH pur	Approx 11.5
TENSION SUPERFICIELLE	31,5 dyne/cm
ODEUR	Non parfumé
COULEUR	Incolore à jaune clair

Nettoyage et désinfection des matériaux et surfaces associés à l'hébergement ou au transport des animaux

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Fait l'objet de nombreux tests pour très large activité de désinfection domaine animalier, élevage vétérinaire :

Domaines vétérinaires - testées selon les normes européennes (EN)



EN 1656 Résultat (log 5), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 ° C
P. aeruginosa ATCC 15442, *S. aureus* ATCC 6538, *E. hirae* ATCC 10541 and *P. vulgaris* ATCC 13315
 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 30 min Conditions de saleté

EN 14349 (surfaces non poreuses) Résultat (log 4) en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 ° C
P. aeruginosa ATCC 15442, *S. aureus* ATCC 6538, *E. hirae* ATCC 10541 and *P. vulgaris* ATCC 13315
 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 30 min Conditions de saleté

EN 1657 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 ° C
C. albicans ATCC 10231 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 30 min Conditions de saleté

EN 16438 Résultat (log 3), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 ° C
C. albicans ATCC 10231 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 60 min Conditions de saleté

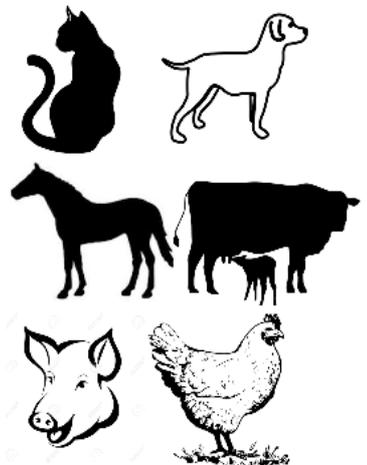
EN 14675 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 ° C
 Virus de la vaccine modifié Ankara (MVA) 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 30 min Conditions de saleté

EN 14675 :2015 Résultat virucide (log 4) en conditions de propreté vétérinaire (Albumine) à 10°C
 Enterovirus E (Bovine enterovirus Type I) ECBO ATCCVR-248 3.0g/l BSA 15 min Conditions de saleté

EN 17122 :2019 Résultat virucide (log 3) en conditions de propreté vétérinaire (Albumine) à 10°C
 Feline coronavirus FLI-RVB-1259 3.0g/l BSA 5 min Conditions de saleté

Tests : Robert Koch-Institut et DW En présence de substances interférentes

Norovirus : Feline calici virus (FCV)	Conditions de saleté
ECBO Virus : Entérovirus E	
Poliovirus	
Adenovirus	
Rota virus	
Virus de la vaccine	
Polyoma Virus SV 40 (Papova Virus)	



Tests de compatibilité à 50 % à 20 °C pendant 30 jours sur échantillons de matériaux typiques (compatibilité des matériaux) :

Aluminium anodisé	Aluminium recouvert de technologie poudre	Acier doux nickelé
Acier inoxydable recouvert d'or	polyéthylène	Polyméthacrylméthacrylate
Verres optiques en silicate	Lunettes optiques en polycarbonate	Revêtement de sol en polychlorure de vinyle
Acier martensitique poli	Céramique	Matériau composite à base de carbure de tungstène et de nickel

Compatibilité des matériaux

Convient aux surfaces dures lavables. Comme les surfaces varient en qualité, l'adéquation du produit doit être vérifiée en effectuant d'abord des tests sur une petite zone peu visible. L'aluminium, le linoléum, le verre acrylique ou les surfaces revêtues de polymères peuvent être affectés en fonction de la concentration d'utilisation. Le PVC plastifié pourrait être décoloré.

L'utilisation d'un désinfectant en plus des procédures de rinçage courantes est conseillée.

La désinfection des éléments suivants n'est pas conseillée: Linoléum, tubes PVC flexibles, surfaces revêtues de polymère et caoutchouc butyle de haute qualité.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Enlever les dépôts de saletés de la surface à désinfecter.

Appliquer sur la surface en passant une vadrouille ou en pulvérisation, verser et essuyer.

Utiliser 30 à 50 ml de solution/m² pour bien mouiller et laisser agir 5 à 15 minutes (ou plus suivant protocole choisi).

La surface doit rester humide pendant tout le temps de contact.

Rincer ou laisser sécher à l'air. Les surfaces désinfectées susceptibles d'entrer en contact avec les aliments doivent être rincées à l'eau potable.

Le produit ne doit pas être utilisé en combinaison avec d'autres biocides ou produits de nettoyage.

Vérifier la compatibilité avec les surfaces en effectuant d'abord un test sur une zone peu visible.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Composés d'eau, agent sequestrant, tensioactif, modificateur de pH, Chlorure de didécyl diméthyl ammonium

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



- QUALIMAT TRANSPORT : Satisfait et est en conformité avec :

Les exigences Niveau D (Niveau B + Désinfection) avec un désinfectant agréé et homologué pour le contact alimentaire POA – POV du cahier des charges QUALIMAT TRANSPORT

RECOMMANDATIONS

Usage biocide TP 3 et TP2 : 4,16 g/Kg Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (DDAC)

Contient moins de 5% de : agents de surface non ioniques, désinfectants

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : MQP2-206X-Q00C-4PQ4

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



CONCEPT DEVELOPPEMENT HYGIENE - 384, rue du Port - 01390 TRAMOYES
APE : 4644Z - SIRET 450 167 580 000 31

Ref. F-4576
Révision n° 1
222269 HJ